

LES Ateliers

DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

Le Cher, animateur
culturel et touristique.

Rendez-vous
Public



Programme

MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2017 - DE 14 À 17HEURES

Salle du Duc-Jean-de-Berry - Hôtel du Département - Bourges

Information : departement18.fr

Thème

« **Compétences partagées: Le Département du Cher Animateur de projets culturels et touristiques** »

Aujourd'hui encore, les Départements doivent inventer leur avenir et composer avec leurs nouvelles compétences imposées par la loi NOTRe. Aux côtés de leurs missions obligatoires qu'ils assurent au quotidien dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, les collectivités départementales partagent désormais certaines autres compétences avec les Régions, les EPCI, à l'image des politiques culturelles et touristiques. Dans ce cadre, le Département et ses partenaires doivent coopérer sur un schéma d'organisation global définissant ce qui relève de l'échelon national, régional ou départemental en entamant une collaboration forte et pérenne et en respectant clairement les prérogatives de chaque collectivité.

Le Département du Cher s'est ainsi doté d'une véritable stratégie politique culturelle et touristique à la hauteur de ses ambitions, conscient que la culture et le tourisme sont des axes majeurs d'animation et de développement des territoires, des sources de cohésion, de rencontres, d'échanges et de partages, et qu'ils contribuent ainsi à développer l'attractivité du département du Cher.

Programme

13 h 30: ACCUEIL des participants
salle du Duc-Jean-de-Berry,
Hôtel du Département, à Bourges

14 h 00: OUVERTURE
par **Michel Autissier**,
Président du Département du Cher
et **Catherine Ferrier**,
Préfète du Cher

14 h 15 - 15 h 30: ATELIER N° 1
**La politique touristique départementale:
quels enjeux pour le Cher ?**

15 h 10 - 15 h 30: TEMPS D'ÉCHANGE avec la salle

15 h 45 - 17 h 00: ATELIER N° 2
**Le Département du Cher, animateur et fédérateur
entre les acteurs culturels et les territoires**

16 h 30 - 17 h 00: TEMPS D'ÉCHANGE avec la salle

17 h 00 - 17 h 30: CONCLUSION
par **Dominique Bussereau**,
Ancien Ministre,
Président de l'Assemblée
des Départements de France,
Président du Département
de la Charente-Maritime.

Débats animés par Laurent Garofalo, journaliste.

Atelier n° 1

La politique touristique départementale : quels enjeux pour le Cher ?

Le Département du Cher recèle de mille atouts touristiques qui vivaient jusqu'alors indépendamment les uns des autres, chacun avec ses spécificités mais aussi ses contraintes. Le Département a décidé de mettre fin à cet « isolement » en initiant une mise en réseau des acteurs touristiques dans le cadre d'une articulation et d'une coordination des politiques départementales et touristiques afin d'optimiser l'investissement public en faveur du tourisme.

L'ambition « Enrichir l'offre pour renouveler l'expérience client » rejoint pleinement les initiatives départementales pour développer et qualifier les offres touristiques dans le Cher. Dans ce cadre, le Département du Cher propriétaire de 5 sites touristiques, a impulsé la création d'une Société Publique Locale (SPL) de gestion des sites touristiques.

Grâce aujourd'hui à cette SPL et son agence du Tourisme, le Département du Cher se donne les moyens d'un véritable développement d'activités touristiques, tout en assurant une gouvernance publique garante de l'intérêt général.

Intervenants

Pascal Aupy,

Vice-président du Département du Cher
en charge du Tourisme

Véronique Fenoll,

Première Vice-présidente du Département du Cher
et Présidente de la SPL « Les Mille lieux du Berry »

Anne Cassier,

Présidente des Gîtes du Cher,
Conseillère départementale
du canton d'Aubigny-sur-Nère

Emmanuel Rochais,

Directeur « dynamiques territoriales, touristiques
et environnementales » au Département du Cher

Cédric Robin,

Responsable du Parc Branché Aventure à Sidiailles

Rosalindre Jaarsma,

Directrice de la Maison des Sancerre

Atelier n°2

Le Département du Cher, animateur et fédérateur entre les acteurs culturels et les territoires

Si jusque-là, le Département du Cher menait une politique culturelle ambitieuse, il doit désormais envisager l'exercice de cette compétence dans un cadre partagé, tout en conservant ce qui fait sa spécificité. En effet, parce qu'il connaît parfaitement les atouts et les contraintes de son territoire, le Département doit pouvoir piloter sa propre politique culturelle de proximité. Dans ce cadre, le Département du Cher est de plus en plus sensibilisé aux dimensions d'aide à la création, ne serait-ce que parce qu'il est concerné par l'emploi artistique et culturel, l'attractivité du territoire, les événements et les saisons qui la stimulent.

Toutefois, le Département veut aller plus loin et faire de la culture un facteur de développement territorial, personnel et économique. Par les aides qu'il octroie et les investissements qu'il réalise chaque année pour doter la plupart des bassins de vie de structures culturelles de qualité, le Département mise sur la culture pour accroître la richesse de son territoire et la qualité de l'offre culturelle.

Fort de cette ambition, le Département du Cher entend par son futur schéma culturel départemental développer une réflexion en matière de démocratisation culturelle et de juste accès pour tous à la culture, en particulier sur nos territoires ruraux.

Intervenants

Michelle Guillou,
Vice-présidente du Département du Cher
en charge de la Culture

Alexandra Chochoy,
Directrice Générale Adjointe
au Département du Cher,
« animation et attractivité du territoire »

Boris Vedel,
Directeur du Printemps de Bourges

Paul Fournier,
Directeur de l'EPCC de l'Abbaye de Noirlac

Philippe Macé,
Directeur du Conservatoire Départemental de Musique

Étienne Bizeau,
Animateur du Contrat Culturel de Territoire
de la communauté de commune Berry Grand Sud

Les rendez-vous des Ateliers des Départements de France

L'Assemblée des Départements de France a lancé en septembre 2017 un nouveau rendez-vous: les Ateliers des Départements de France. Elle coorganise une fois par mois avec un Département, une série de rencontres visant à valoriser et à mettre en perspective les dynamiques départementales.

Ces rendez-vous mensuels ont aussi vocation à être un espace de dialogue et de partage avec tous les acteurs qui concourent au développement du Département, rappelant ainsi qu'il est l'échelon opérationnel de proximité. Le programme de chacune des rencontres est adapté aux réalités locales ; politiques sociales, développement touristique, déploiement du très Haut Débit, gestion des ressources humaines... Le temps d'une demi-journée, des acteurs locaux et partenaires des Départements interviennent aux côtés des élus départementaux, en présence de Dominique BUSSEREAU, Président de l'ADF.

À propos de l'Assemblée des Départements de France

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les 104 collectivités adhérentes, dont 101 Départements.

Elle remplit une triple mission :

- représenter les Départements auprès des pouvoirs publics ;
- constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux ;
- offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.